



La cantine, c'est super!

On mange avec ses copains/copines, on discute et on découvre de nouvelles saveurs.

Mais pour que le repas et la pause soient agréables pour tout le monde, tu dois, comme tes copains/copines, respecter certaines règles.

Ces règles sont désormais affichées dans « la charte de bonne conduite » .

A partir d'aujourd'hui, c'est comme avec le permis de conduire des grands si tu ne respectes pas les règles tu perds des points...

Le permis de bonne conduite c'est quoi?

Une fiche de bonne conduite à ton nom qui se trouve à la BCD et à la maison de l'enfance. Chaque enfant en a une, il est individuel . Il est valable toute l'année scolaire. Tu disposes de 12 points.

Si tu ne respectes pas les règles de la charte de bonne conduite, les animateurs pourront t'enlever des points selon la gravité de ce que tu fais :

- ✓ **Manque de respect Matériel** (des lieux, du matériel, des arbres, des fenêtres, joue avec la nourriture..) de -1 à -3 points
- ✓ **Violence** (gestes violents, coups, jet de pierres, crachat, insulte) -3 à -6 points
- ✓ **Manque de respect Camarades/ Adultes** (des consignes, que tu te moques des tes camarades, respect de l'adulte) de -4 à -8 points
- ✓ **Jeux interdits** (possession d'objet dangereux, gestes déplacés et obscènes, jeux dangereux) -4 à -8 points

A chaque point perdu, le retrait de points sera inscrit sur ton permis avec la date et l'infraction qui a été faite..

Si je perds des points, il se passe quoi ?



Si tu perds moins de 3 points: il peut être demandé de te mettre en réflexion sur comment, tu aurais pu faire autrement pour ne pas perdre ce point. Et comment tu peux faire la prochaine fois pour que cela ne se reproduise pas ?

Si tu perds 3 points : Un petit travail d'intérêt général peut être demandé (ranger les caisses de jeux, ramasser les papiers dans la cour) 1 fois pendant 1 temps libre.

Si tu perds 6 points : un courrier d'avertissement sera envoyé chez toi avec ton permis de bonne conduite. Et tu auras une sanction pédagogique, selon la gravité de ta/tes actions(s) (Fiche de réflexion sur un domaine...) cette sanction est déterminée par l'animateur en fonction de la gravité.

Si tu perds 8 points : tu seras exclu 1 semaine, une fiche de réflexion sur une thématique définie par l'animateur sera demandée, tu seras invité à ranger le matériel. Pendant 3 jours.

Si tu perds 12 points : tu seras exclu définitivement de la restauration scolaire pour le reste de l'année scolaire,

Comment puis-je récupérer des points ?

Tu peux aussi récupérer un point voir edeux si tu as un comportement approprié un mois après ton dernier point perdu

A chaque perte de point il ne faudra pas oublier de faire signer ton permis à tes parents .

